



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 50  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 9

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	

### **Membres absents :**

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI  
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND  
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame  
Ludmila MONTEIRO  
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François  
REBSAMEN  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

## **OBJET : PETITE ENFANCE**

### **Petite enfance – Établissements d'accueil du jeune enfant – Rapports sur les concessions de Service Public Le Tempo et Junot Roosevelt**

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'ordonnance N° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et notamment son article 52 relatif au rapport annuel, le concessionnaire doit remettre au plus tard le 1er août de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée.

Vous sont donc présentés les comptes-rendus annuels d'activité de l'année 2022 pour la concession de service public des multi-accueils petite enfance du Tempo entrée en vigueur le 1er septembre 2019 pour une durée de cinq ans et dont le concessionnaire est la Fédération Léo Lagrange, ainsi que celle de Junot et Roosevelt entrée en vigueur le 29 mai 2018 et arrivée à son terme le 28 mai 2022, dont le concessionnaire était la société People and Baby, renouvelée pour une durée de quatre ans du 29 mai 2022 au 31 mai 2026, dont le concessionnaire est les Petits Chaperons Rouges.

Ces rapports détaillent notamment les fréquentations, les ressources humaines (organigrammes, plan de formation), le bilan financier, la tarification, le projet d'établissement avec les activités proposées dans l'année.

## **LE TEMPO**

### **ACTIVITÉ**

#### **1 - Fréquentation**

30 946 heures ont été facturées et 29 401,50 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 105,25 %.

Le taux d'occupation est le suivant :

janvier : 69,00 %, février : 56,00 %, mars : 77,97 %, avril : 73,97 %, mai : 81,18 %, juin : 79,87 %  
juillet : 65,87 %, août : 32,37 %, septembre : 73,98 % , octobre 76,25 % : , novembre 78,75%:,  
décembre : 76,72 %, soit une moyenne de 73,70 % sur l'année.

#### **2 - Usagers**

##### **a) Répartition des familles selon les revenus**

42 familles ont un revenu mensuel inférieur à 1 000 €, 5 familles ont un revenu compris entre 1001 et 1500 €, 42 familles sont sous le seuil de pauvreté.

##### **b) Répartition des familles selon le lieu d'habitation**

56 familles qui fréquentent l'établissement habitent dans le quartier Chevreur, 4 dans les autres quartiers de Dijon.

##### **c) Répartition des familles selon l'activité des parents**

En 2022, le multi-accueil Le Tempo a accueilli les enfants selon la répartition suivante :

- aucun parent ne travaille : 16 familles
- un parent travaille : 25 familles
- deux parents travaillent : 19 familles

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **a) Équipe**

L'effectif est le suivant :

1 directrice (éducatrice de jeunes enfants) à temps plein, 1 psychologue 0,93 %, 1 référent santé accueil inclusif à 1,86 %, 1 adjointe de direction (éducatrice de jeunes enfants) à temps plein, 2 auxiliaires de puériculture à temps plein et 2 animatrices petite enfance à temps plein et 1 agent

polyvalent cuisinière, soit 7,08 ETP.

Afin de renforcer l'intervention des professionnelles et enrichir les compétences individuelles, le Tempo fait appel à des spécialistes possédant des compétences spécifiques. L'approche pluridisciplinaire permet d'enrichir et d'améliorer les conditions d'accueil proposées au public :

Le psychologue : Il intervient pour l'analyse des pratiques professionnelles. Il rencontre les professionnelles une fois par mois.

L'ergothérapeute : elle intervient une fois par mois deux heures en matinée sur des temps d'observation en matinée et sur les temps de repas. Elle a également animé une visioconférence à destination des parents. Elle a réalisé plusieurs bilans pour des enfants qui connaissaient des troubles moteur ou oraux.

La psychomotricienne : elle est intervenue de façon régulière au multi-accueil pour des ateliers parents enfants qui ont été beaucoup appréciés.

Le référent santé accueil inclusif : infirmière de puériculture diplômée d'état a été embauchée en tant que RSAI au sein des structures petite enfance Léo Lagrange de côte d'or depuis juillet 2022 et interviendra pour 30h par an au Tempo selon les missions demandées dans le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021.

## b) Formations

Léo Lagrange Centre Est propose un complément de formation professionnelle aux salariés, afin qu'ils puissent acquérir un niveau de qualification, permettant d'accueillir le public dans les meilleures conditions.

Chaque année, un plan de formation est mis en place, faisant suite aux entretiens annuels menés par la directrice dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Le plan de formation fédéral Léo Lagrange a permis le départ en formation de plusieurs professionnelles :

- Une animatrice a participé à une Formation organisée par Léo Lagrange sur la Parentalité à Lyon.
- Une auxiliaire de puériculture est partie 2 jours à Lyon, sur le thème de « Montessori ».
- En novembre les équipes de la crèche et de la maison d'éducation populaire Le Tempo ont participé à une formation « Ici Ensemble » sur les discriminations avec le Pôle Engagement Léo Lagrange.
- Une auxiliaire a participé à une formation à la Minoterie sur « Accompagner le tout petit au spectacle vivant ».
- En parallèle, les professionnelles peuvent suivre des formations en ligne sur la nouvelle Plateforme Eve & Léo. Plusieurs ont pu en profiter.
- La formation incendie a été suivie par toute l'équipe ainsi que celle de la MEP en août 2022.

## **BILAN FINANCIER**

### a) Rapport masse salariale/budget global

La masse salariale (234 778,77 €) représente 60,52 % des charges (387 955,70 €).

### b) Répartition des participations

La commune participe à 36,07 %, soit 139 938 €, la CAF à 52,99 % soit 205 573,42 € et les usagers représentent 8,76 % (33 982,49 €). S'ajoutent les autres produits de gestion courante (4681,85 € soit 1,21%) et les transferts de charges (4 790,15 € soit 1,23%)

## **BILAN GLOBAL**

**De nombreuses activités ont été organisées :**

**Projet «Laissons des traces» :** travail avec Julia MORLOT, plasticienne et un danseur professionnel afin de créer un projet autour de l'argile et du principe de laisser des traces, des empreintes mais aussi de permettre aux enfants et à leurs parents de créer, de ressentir et de

partager un moment artistique. Des ateliers parents, enfants et professionnels ont été proposés en semaine et le samedi et ont plu aux participants. Les enfants ont adoré et les professionnelles ont découvert une nouvelle façon de travailler l'argile.

**Le Wigam** : mise en place de différents ateliers dans le wigwam, structure dont nous avons disposé à la crèche d'octobre 2021 à octobre 2022 : ateliers lecture, conteuse de la Minoterie pour la valise à histoires, jeux de rôle, espace détente....

#### **Autres sorties et événements :**

**Atelier motricité avec une psychomotricienne** : ces ateliers se sont déroulés en semaine et le samedi matin.

**Eveil culturel** : des sorties au musée des beaux-arts ainsi que dans les lieux d'éveil culturel tels que la Minoterie ont eu lieu dans l'année.

**Ludothèque** : sortie à la ludothèque la Récré.

**Aninomade** : sortie à la cabane d'Aninomade avec les futurs écoliers en juin. Au programme, visite des animaux, pique-nique et sieste au Lac Kir.

**Fête d'été** : la fête a eu lieu dans le jardin du Tempo début juillet. La majorité des familles a répondu présente. Yannick Rastamirouf est venu chanter. Des ateliers ont été proposés ainsi qu'un goûter.

**Fête du Parc** : le 4 juin, 4 professionnelles ont participé à cet événement organisé par la Maison d'éducation Populaire (MEP) et les associations du quartier. Notre stand avait pour thème la récupération. Des collègues de la crèche des princes de condé ont également participé. Comme toujours, beaucoup de familles ont pris plaisir à participer.

**Fête de Noël** : organisation d'une fête en commun avec la MEP un vendredi après-midi.

Un spectacle et un goûter ont été offerts aux familles qui ont majoritairement répondu présentes.

**Inauguration** : en octobre, nous avons organisé une inauguration suite à la rénovation des locaux. Une soixantaine de personnes, familles et anciennes familles, partenaires et collègues ont participé.

#### **Soutien aux parents : le Parcours Parent**

**Le langage** : deux orthophonistes de l'association des orthophonistes de Côte d'or sont intervenus auprès des parents le 14 mai au matin.

**L'alimentation** : une intervention de l'infirmière PMI, d'une auxiliaire de puériculture et de l'ergothérapeute, a intéressé 7 parents.

**Soirée parents avec un psychologue** : 8 parents sont venus échanger sur différents thèmes autour de la parentalité avec la directrice et un psychologue : attachement, sommeil, angoisses ...

**Cafés parents** : des cafés parents sont proposés régulièrement en matinée avec plus ou moins de fréquentation selon les dates. La directrice a également animé un café parent à l'école Petit Bernard sur le thème du cadre et des limites conjointement avec une Assistante sociale de l'ESCO.

**Renfort de compétences** : Un ergothérapeute et une psychomotricienne interviennent 2h tous les 2 mois en observation sur le terrain dans un souci de prévention de renfort de nos compétences. Le RSAI intervient au moins une fois par mois. Les parents peuvent les contacter et les rencontrer.

#### **Par ailleurs, des activités à visée pédagogique ont été proposées :**

Organisation de jeux libres, seuls ou à plusieurs pour entretenir la créativité, l'imagination et la socialisation.

Parmi eux, les jeux symboliques favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes .

Proposition, au choix des enfants, en petits groupes, des jeux de manipulation (pâte à modeler, sable...), éducatifs (puzzles...), de création (peinture...). Si ces jeux sont faits avec les consignes d'un adulte, l'enfant a toute sa liberté pour expérimenter et s'exprimer.

Participation aux ateliers de psychomotricité (expérimentations motrices et cognitives).

Organisation de jeux calmes pour structurer la journée et favoriser l'acquisition des repères au sein du multi-accueil.

Participation à des ateliers selon le principe Montessori.

Participation aux ateliers Snozelen, avec possibilité d'accompagnement des parents.

Ouverture à l'environnement du multi-accueil par le partenariat avec l'école maternelle, l'accueil de loisirs... pour favoriser les transitions.

Sorties au parc de la Colombière avec découverte des animaux et rencontres d'autres personnes du quartier.

Organisation de sorties spectacles à la Minoterie, au Festival à pas comptés, à la bibliothèque.

Organisation de matinées animées par le psychothérapeute du Tempo, destinées aux parents afin de leur donner des conseils pour valoriser l'enfant.

Invitation à la participation active des parents aux moments importants de la vie du multi-accueil et à certains ateliers.

Organisation d'un parcours parents », dont l'objectif est de soutenir les familles et l'exercice de la parentalité.

En ce qui concerne les **bâtiments**, les travaux 2022 ont été les suivants :

Pour une mise en conformité et un respect des mesures de sobriété énergétique, les fenêtres de la crèche ont été changées, avec installation de volets électriques.

Une rénovation des sols, murs et fenêtres a été réalisée en août pendant la fermeture d'été.

Une fenêtre a également été créée dans le bureau de direction afin d'apporter la lumière du jour et de permettre une aération.

Les murs ont été repeints et les sols changés. Un visiophone a également été installé ; l'inauguration a eu lieu en Octobre 2022.

## **JUNOT**

\* du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mai 2022 (People & Baby)

### **ACTIVITÉ**

#### **Fréquentation**

En 2022 sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mai , 83 enfants ont fréquenté la structure (tous modes d'accueil confondus). 55 209 heures ont été facturées et 53 114 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 103,9 %.

##### a) Contrats par durée hebdomadaire

75 % des enfants ont fréquenté la structure 5 jours par semaine, 22 % l'ont fréquenté 4 jours, 3 % 3 jours.

##### b) Contrats par type d'accueil

L'accueil régulier représente 88% des contrats. L'accueil occasionnel ne représente que 10 %. L'accueil d'urgence reste exceptionnel (2%).

### **BILAN FINANCIER**

##### a) Rapport masse salariale/budget global

La masse salariale (259 755 €) représente 42,56 % des charges (610 405 €).

##### b) Répartition des participations

La commune participe à 29,33 %, soit 179 021 €, la CAF à 42,20 % soit 257 576 €, le département à 0,33 % soit 2023 € et les usagers représentent 12,47 % ( 76 136 €).

\* du 29 mai au 31 décembre 2022 (Les Petits Chaperons Rouges)

### **ACTIVITÉ**

#### **1 - Fréquentation**

En 2022 sur la période du 29 mai au 31 décembre, 135 enfants ont fréquenté la structure (tous modes d'accueil confondus). 62 676 heures ont été facturées et 55 838 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 112,2%.

##### a) Contrats par durée hebdomadaire

30 % des contrats sont au moins de 4 jours.

##### b) Contrats par type d'accueil

110 enfants étaient inscrits en accueil régulier, 69 en accueil occasionnel et 2 en accueil d'urgence (un enfant a pu bénéficier de plusieurs contrats)

#### **2 - Usagers**

##### Répartition des familles selon les revenus

32,1 % des familles ont des revenus inférieurs à un smic (1400 €), 19,2 % ont des revenus compris entre 1 et 2 smic, 25,6 % ont des revenus compris entre 2 et 3 smic, 16,7 % ont des revenus entre 3 et 4 smic et 6,4 % ont des revenus supérieurs à 4 smic.

### **RESSOURCES HUMAINES**

##### a) Équipe

Elle se compose d'une directrice à temps plein, d'une directrice adjointe à temps plein, de 3 éducatrices de jeunes enfants à temps plein, 5 auxiliaires de puériculture dont 4 à temps plein et une à 80 %, 9 CAP Petite enfance à temps plein, 1 psychomotricienne à 70 %, 2 agents polyvalents à temps plein et une cuisinière à temps plein, soit 21,5 ETP.

A cet effectif, s'ajoute 2 vacataires : 1 psychologue (12 h/mois) et un médecin (10h/trimestre).  
2 mamies conteuses interviennent une fois par semaine.

#### b) Formations

Les collaborateurs bénéficient, tout au long de leur parcours chez Les petits chaperons rouges (LPCR), d'un accompagnement de carrière personnalisé et d'une palette de formations riche et diversifiée. En fonction des besoins exprimés par les professionnels ou de ceux identifiés par LPCR, il est proposé aux salariés : des formations en présentiel dispensées par l'Académie Grandir ou des organismes spécialisés, un parcours de e-learning, un accompagnement de carrière et vers des formations diplômantes et un parcours d'intégration de 6 mois pour les nouveaux collaborateurs, en lien avec un travail mené sur les fiches de postes et référentiels métiers. En 2022, la psychomotricienne a bénéficié de 7 heures de formation (neuroscience affectives et cognitives), pour un coût global de 350 €.

### **BILAN FINANCIER**

#### a) Rapport masse salariale/budget global

La masse salariale (373 022 €) représente 60,39 % des charges (617 670 €).

#### b) Répartition des participations

La commune participe à 29,62 %, soit 182 957 €, la CAF à 53,64 % soit 331 344 € et les usagers représentent 14,06 % (86 847 €). Les autres recettes produits de gestion courante (61 525 €), produits exceptionnels (3 417 €) et transfert de charges (20 992 €) représentent 13,91 %

### **BILAN GLOBAL**

La réunion de rentrée a été organisée en octobre, plusieurs thèmes ont été abordés tels que le règlement de fonctionnement, le déroulement d'une journée à la crèche, la présentation des projets et événements de l'année.

Tous les deux mois, la directrice envoie aux parents par mail une newsletter qui permet d'entretenir une communication régulière avec les familles, de leur donner des informations et de la visibilité sur le quotidien de leur enfant à la crèche, sur les temps forts passés et à venir et des contenus pédagogiques ou conseils pratiques.

Plusieurs activités sont réalisées avec les parents : fête de la musique, spectacle de fin d'année, fête de l'hiver, journée sans jouets.

1 vendredi sur 2, animation relais assistantes maternelles

Tous les mercredis, animation « lire et faire lire »

Ciné concert organisé avec les Traversées Baroques

Une animation « family dog » avec des « câlins canins ».

#### **Les activités à visées pédagogiques proposées :**

3 journées parent/enfants autour d'un atelier motricité, la peinture glaçons et un atelier pâtisserie « Bredele »

Afin de diversifier les activités quotidiennes des enfants, l'équipe propose un certain nombre d'activités en libre-service. Ces activités, encadrées par les professionnels, présentent un environnement riche et adapté pour que chaque enfant évolue librement et explore tout ce qui est mis à sa disposition.

D'autres ateliers sont accessibles aux enfants qui le souhaitent : ateliers manipulation et transvasement, expression et traces, découverte et confection d'instruments de musique.

Organisation de temps centrés sur des activités de motricité globale.

Espace de jeux d'eau.

Activités artistiques autour des arts plastiques (dessin, peinture, modelage, collage), des arts de l'expression (musique, chant voix et lecture), et des arts corporels, du spectacle et de la scène (expression corporelle, danse).

En ce qui concerne les bâtiments, un visiophone a été installé en novembre 2022.

## **C) ROOSEVELT**

*\* du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mai 2022 (People & Baby)*

### **ACTIVITÉ**

#### **1 - Fréquentation**

En 2022, 106 enfants ont fréquenté la structure (tous mode d'accueil confondus). 64 373 heures ont été facturées et 62 364 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 103,21 %

##### a) Contrats par durée hebdomadaire

63 % des enfants ont fréquenté la structure 5 jours par semaine, 24 % l'ont fréquenté 4 jours, 10 % 3 jours hebdomadaires et 3 % seulement 2 jours par semaine.

##### b) Contrats par type d'accueil

L'accueil régulier représente 92 % des contrats et l'accueil occasionnel 8 %. Il n'y a eu aucun accueil d'urgence.

### **BILAN FINANCIER**

##### a) Rapport masse salariale/budget global

La masse salariale (367 391 €) représente 49,81 % des charges (737 609 €).

##### b) Répartition des participations

La commune participe à 27,37 %, soit 201 8991 €, la CAF à 38,09 % soit 280 964 €, le département à 0,62 % soit 4 573 € et les usagers représentent 14,79 % (109 084 €).

*\* du 29 mai au 31 décembre 2022 (Les Petits Chaperons Rouges)*

### **ACTIVITÉ**

#### **1 – Fréquentation**

En 2022 sur la période du 29 mai au 31 décembre, 145 enfants ont fréquenté la structure (tous mode d'accueil confondus). 71 323 heures ont été facturées et 66 684 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 106,9%.

##### Contrats par type d'accueil

107 enfants étaient inscrits en accueil régulier, 15 en accueil occasionnel et 23 en accueil planning tournant.

#### **2 - Usagers**

##### Répartition des familles selon les revenus

14,1 % des familles ont des revenus inférieurs à un smic (1400 €), 21,1 % ont des revenus compris entre 1 et 2 smic, 33,8 % ont des revenus compris entre 2 et 3 smic, 21,1 % ont des revenus entre 3 et 4 smic et 9,9 % ont des revenus supérieurs à 4 smic.

### **RESSOURCES HUMAINES**

##### a) Équipe

Elle se compose d'une directrice à temps plein, d'une directrice adjointe à temps plein, 1 agent administratif à 80 %, 4 éducatrices de jeunes enfants à temps plein, 8 auxiliaires de puériculture dont 7 à temps plein et 1 à 80 %, 11 CAP Petite enfance dont 8 à temps plein, 1 à 98 %, 1 à 80 % et 1 à 50 %, 1 psychomotricienne à 68 %, 1 agent polyvalent à temps plein et 1 cuisinière à temps



plein, soit 27,76 ETP.

A cet effectif, s'ajoute 2 vacataires : 1 psychologue (18h/mois) et un médecin (10h/trimestre).

Une mamie conteuse intervient une fois par mois et une intervenante « lire et délire » intervient également 1 fois par mois.

#### b) Formations

Les collaborateurs bénéficient, tout au long de parcours chez LPCR, d'un accompagnement de carrière personnalisé et d'une palette de formations riche et diversifiée. En fonction des besoins exprimés par les professionnels ou de ceux identifiés par LPCR, il est proposé aux salariés : des formations en présentiel dispensées par l'Académie Grandir ou des organismes spécialisés, un parcours de e-learning, un accompagnement de carrière et vers des formations diplômantes et un parcours d'intégration de 6 mois pour les nouveaux collaborateurs, en lien avec un travail mené sur les fiches de postes et référentiels métiers. En 2022, les collaborateurs de la crèche ont bénéficié de plusieurs heures de formation : 2 agents ont suivi la formation « utilisation des produits d'entretien et protocoles », 2 agents ont suivi la formation « PSU et intranet », 1 agent a participé à la formation ANSAMBLE et 1 personne a suivi la formation aux différents logiciels LPCR.

### **BILAN FINANCIER**

#### a) Rapport masse salariale/budget global

La masse salariale (369 518 €) représente 57,56 % des charges (641 938 €).

#### b) Répartition des participations

La commune participe à 16,03 %, soit 102 927 €, la CAF à 69,32 % soit 444 985 € et les usagers représentent 19,29 % (123 806 €). Les autres recettes produits de gestion courante (82 033 €), produits exceptionnels (4 081 €) et transfert de charges (381 €) représentent 13,47 %.

### **BILAN GLOBAL**

En juillet, une réunion de pré- rentrée a été organisée afin de présenter la crèche et le groupe LPCR et informer sur le règlement de fonctionnement, la période de familiarisation et la journée type à la crèche.

La réunion de rentrée a été organisée en octobre, plusieurs thèmes y ont été abordés tels que le règlement de fonctionnement, le déroulement d'une journée à la crèche, la présentation des projets et événements de l'année.

Une réunion du Comité des parents s'est déroulée en décembre 2022,

Tous les deux mois, la directrice envoie aux parents par mail une newsletter qui permet d'entretenir une communication régulière avec les familles, de leur donner des informations et de la visibilité sur le quotidien de leur enfant à la crèche, sur les temps forts passés et à venir et des contenus pédagogiques ou conseils pratiques.

Plusieurs activités sont réalisées avec les parents : fête de la musique, fête de fin d'année et fête de l'hiver.

1 fois par mois, participation à l'animation « lire et délire »

Les sorties :

- spectacle musical « chanson d'amour pour ton bébé » à la Vapeur,
- écoles maternelles pour partager des temps d'activités,
- achat de pain à la boulangerie,
- parc du Château de Pouilly pour une promenade et profiter de l'aire de jeux,
- parc de la Toison d'Or pour une rencontre avec les animaux du parc.

#### **Les activités à visées pédagogiques proposées :**

Tout au long de l'année, des ateliers parent/enfants sont organisés autour d'ateliers TAPITI (3 fois 30 mn tous les soirs pendant une semaine), cuisine, chansons enfantines en différentes langues, et atelier sensoriel avec manipulation et modelage.

Afin de diversifier les activités quotidiennes des enfants, l'équipe propose un certain nombre

d'activités en libre-service. Ces activités, encadrées par les professionnels, présentent un environnement riche et adapté pour que chaque enfant évolue librement et explore tout ce qui est mis à sa disposition.

D'autres ateliers sont accessibles aux enfants qui le souhaitent : ateliers manipulation et transvasement, expression et traces, découverte et confection d'instruments de musique.

Organisation de temps centrés sur des activités de motricité globale ;

Espace de jeux d'eau ;

Activités artistiques autour d'ateliers musiques encadrés par une intervenante extérieure, le projet TAPITI en partenariat avec la Vapeur, les arts plastiques (peintures, modelage, dessin, collage) et expression corporelle.

La crèche s'est également associée à la semaine du goût.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

**- prendre acte** des rapports d'activité de l'année 2022, ci-joints, pour les concessions de service public le Tempo, Junot-Roosevelt

SCRUTIN	POUR : 0	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN